



Syndicat Mixte
des 3 vallées

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

RAPPORT POUR VENTE - L1331-11-1 du Code de la Santé Publique

N° de dossier : 55118 – à rappeler lors d'un contact avec le service
Date du contrôle : 10/07/2023

Habitation :

Adresse : AU VILLAGE
Code postal : 32170 **Commune :** SAINTE-DODE
Référence cadastrale de l'habitation : ZD 72
Référence cadastrale de la filière : ZD 72

Propriétaire :

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur RIVIERE PIERRE
Adresse principale : 485 ROUTE DE BONNEFONT
Code postal : 65330 **Commune :** Sentous France
Téléphone / Portable : - 06 74 48 05 49
Adresse électronique : riviere.annie@wanadoo.fr

Occupant :

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur RIVIERE PIERRE
Tél / Portable : - 06 74 48 05 49
Mail : riviere.annie@wanadoo.fr

Demandeur :

Maître TARAN ARNAUD
Adresse : 87 BOULEVARD SADI CARNOT
32000 AUCH
Téléphone / Portable : 05 62 05 54 13
Adresse électronique : auch@notaires.fr

Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : Logement vacant
Année de construction du logement :
Date de réalisation de la filière ANC : années 70
Nombre de chambre(s) : 3
Nombre de pièce(s) principale(s) : 5

Nombre d'occupant(s) : 0
Nombre Equivalent Habitant : 5 EH
Nombre de logement(s) : 1

Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : 6200 m²

Surface disponible ANC : m²

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? Oui Non

Pente du terrain recouvrant le traitement : Faible

Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ?

- Est-il destiné à la consommation humaine ?
- Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :
- Est-il déclaré ?

Oui Non

Oui Non

Oui Non ?

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur un terrain mitoyen ? <input type="checkbox"/> Est-il destiné à la consommation humaine ? <input type="checkbox"/> Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : <input type="checkbox"/> Est-il déclaré ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) : <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :	
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	Volume inférieur à 20 EH
Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	Filière agréée <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
Dispositif(s) annexe(s)	
<input checked="" type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s) <input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) : <input checked="" type="checkbox"/>	
Commentaires généraux : Installation incomplète, non conforme, composée d'une fosse septique de 1000 litres et d'un rejet direct des eaux ménagères, Les écoulements aboutissent dans un fossé hors de la parcelle de l'utilisateur.	

Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	Réseau de surface
Origine des effluents Commentaires :	Eaux Ménagères + Eaux Vannes

Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

Le regard de collecte

Le regard est-il accessible ?	Oui
Le regard est-il affleurant ?	Oui
Présente-t-il des signes d'altération ? (affaissement, corrosion, fissure, déformation...)	Non
Dépôt de matière en fond de regard ?	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Stagnation d'eaux dans le regard ?	Non
Écoulement au sein du regard correct ?	Oui
Commentaires : Collecte du trop-plein de la fosse septique et des eaux ménagères	

Le prétraitement : Fosse septique

Volume : 1 m³	
Matériaux : Béton	
Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes	
Le prétraitement est-il accessible ?	Oui
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Non
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	Non
Etat de corrosion :	
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Si oui, prévoir une vidange !! Taux d'accumulation des boues : %	Oui
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	Non
Date de la dernière vidange Volume vidangé Justificatif transmis ? Vidangeur Observations : Pas de vidange déclarée depuis le contrôle précédent	Non
Commentaires : Fosse dégagée par le technicien lors du contrôle, ouvrage à vidanger, début d'intrusion de racines	

La ventilation

Diamètre en mm	30 mm
Type de ventilation	Event
Equipements	Sans équipement
Fonctionnement correct de la ventilation ?	?

Si non, préciser :	
Remontée au faîtage ?	Non
Dépassement de 40 cm au-dessus du faîtage ?	Non
Commentaires : Remonté contre la façade	

La ventilation

Diamètre en mm	30 mm
Type de ventilation	Event
Equipements	Sans équipement
Fonctionnement correct de la ventilation ?	?
Si non, préciser :	
Remontée au faîtage ?	Non
Dépassement de 40 cm au-dessus du faîtage ?	Non
Commentaires : Remonté près du sol en entrée de la fosse	

La ventilation

Diamètre en mm	50 mm
Type de ventilation	Event
Equipements	Sans équipement
Fonctionnement correct de la ventilation ?	?
Si non, préciser :	
Remontée au faîtage ?	Non
Dépassement de 40 cm au-dessus du faîtage ?	Non
Commentaires : Remonté contre la façade en canalisation fibro-ciment	

Le traitement

Type de traitement : Absence de système de traitement	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	
La filière présente-t-elle des risques pour la salubrité ? Si oui, lesquels et pourquoi ?	Faible
Si oui, lequel et pourquoi ?	
Commentaires :	

Le rejet

Type de rejet	Milieu hydraulique superficiel
Lieu de rejet prévu ou actuel	Hors du terrain de l'usager
Nature des eaux rejetées	Eaux prétraitées + eaux brutes
Etat de l'exutoire ?	Non vu
Commentaires : Fosse couvert de végétation	

AVIS TECHNIQUES

CONCLUSION SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DE L'INSTALLATION

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente Commentaire(s) :
Défaut(s) de structure	<input checked="" type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input type="checkbox"/> Aucun défaut <i>Installation non conforme. Danger pour la santé des personnes (Article 4 - cas a). Travaux obligatoire sous 4 ans. Travaux dans un délai de un an en cas de vente.</i> Commentaire(s) : - Risque de contact avec des eaux usées non traitées
Dysfonctionnement(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement <i>Installation non conforme (Article 4 - cas c). Travaux dans un délai de un an en cas de vente.</i> Commentaire(s) : - Absence du prétraitement des eaux ménagères - Absence d'un système de traitement
Entretien et usure	<input checked="" type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input type="checkbox"/> Aucun défaut Commentaire(s) : - Fosse septique à vidanger - Retirer les racines de l'ouvrage (risque de colmatage du système)
Conclusion	INSTALLATION NON CONFORME

PROPOSITION DU CONTROLEUR

Avis	Défavorable
<p>Commentaires :</p> <p>Installation non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none">- Absence du prétraitement des eaux ménagères- Absence d'un système de traitement- Risque de contact avec des eaux usées non traitées <p>Entretien à prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fosse septique à vidanger- Retirer les racines de l'ouvrage (risque de colmatage du système) <p>Procédure de remise aux normes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre préalable d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif réalisée par un bureau d'étude (articles 11 et 12 de l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5).- L'intégralité de la filière d'assainissement non collectif devra être créée, après vidange puis dépose ou remblaiement des ouvrages existants.- Les ouvrages susceptibles d'être mis en place sont listés sur le site http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/agrement-des-dispositifs-de-traitement-r92.html ou disponibles au Syndicat.	
Identité de l'agent : Alexandre PUJOL	Date : 10/07/2023

AVIS DE L'AGENT CHARGE DE LA RELECTURE

Avis :	Défavorable
<p>Commentaires :</p> <p>L'installation d'assainissement est incomplète, non conforme et permet le déversement d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel.</p> <p>Le service rappelle que la réglementation précise que toute possibilité de contact avec des eaux usées non traitées constitue un défaut de sécurité sanitaire.</p> <p>Par conséquent, les travaux de remise aux normes de l'installation d'assainissement auraient dû être mis en œuvre dans un délai de 4 ans suivant la notification du rapport de contrôle du 12/04/2016, conformément aux dispositions de l'article L1331-1-1 du Code de la Santé Publique.</p> <p>Néanmoins, les travaux n'ont pas été engagés.</p> <p>A l'issue de la vente de tout ou partie de l'immeuble, l'acquéreur sera informé de son obligation de remise aux normes dans un délai de 1 an à compter de la signature de l'acte authentique, conformément aux dispositions de l'article L271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation.</p> <p>Les travaux ne pourront débuter qu'après validation préalable du projet d'assainissement par le service. Lors du chantier, un agent du Syndicat se rendra à plusieurs reprises sur le chantier ; le service devra donc être averti de la date et de l'heure de commencement des travaux puis sera régulièrement informé de l'état d'avancement du chantier.</p> <p>Le rejet d'eaux usées non traitées dans le domaine public, ou dans une propriété voisine (y compris fossé mitoyen), est totalement illégal. Les autorités sanitaires ou les propriétaires concernés sont en droit de réclamer la cessation immédiate du déversement d'eaux usées.</p> <p>La fosse septique a atteint ou dépassé sa capacité maximale de stockage de boues. Vous procéderez, dans les meilleurs délais, à la vidange de cet ouvrage. Pour ce faire, vous ferez appel à une entreprise agréée par le Préfet qui vous remettra le bon de vidange réglementaire ; ce document précisera la date de l'opération de vidange, la nature et le volume de boues prélevées ainsi que le lieu de traitement des boues.</p>	
Identité de l'agent : Alexandre PUJOL	Date : 10/07/2023

